

2022/45

## EXTRAIT DU REGISTRE DU CONS

Envoyé en préfecture le 21/07/2022  
 Reçu en préfecture le 21/07/2022  
 Affiché le   
 ID : 089-218900595-20220711-2022\_45-DE

## DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
8	13	11	11

Séance du 11 juillet

Convocation 07/07/2022

Date d'affichage 07/07/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 11 juillet

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – E. TRESCARTES – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICIAO – F. EUSTACHE – P. LAMY-BOYET – S. CIOLEK – C. GREGOIRE – H. CAPPELLAZZI

Absents ayant donné pouvoir : C BLARDAT-KATOUI a donné pouvoir à C. DECUYPER – C. GUILLAUME a donné pouvoir à P. LAMY-BOYET- W. COLAS a donné pouvoir E. TRESCARTES

Absents excusés : P. BARDEL –

Absents : A. DEGUY

Secrétaire : P. LAMY-BOYET

**REHABILITATION DE L'ECOLE : AVENANTS AU MARCHE**

Vu le marché à procédure adaptée signé concernant les travaux de réhabilitation de l'école,  
 Considérant que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour le bon déroulement du chantier,  
 Mme le Maire demande l'autorisation de signer les avenants ci-dessous :

- **Lot 6 plomberie, sanitaire :**

. avenant n° 5 pour des travaux supplémentaires des sanitaires pour les des portes séparatives non prévues au marché d'un montant de 2493.50 € HT soit 2992.20 € TTC,

- **Lot 7 Electricité**

. avenant n° 1 pour des travaux supplémentaires de luminaire LED et câblage d'alarme d'un montant de 1866.50 € HT soit 2239.80 € TTC, non prévus au marché,

. avenant n°2 pour des travaux supplémentaires de dépose et repose de luminaires LED d'un montant de 771.75 € HT soit 926.10 € TTC, non prévus au marché,

- **Lot n° 8 Peinture**

. avenant n°1 pour des travaux supplémentaires pour sol souple palier et salle 3 d'un montant de 1702.00 € HT soit 2042.40 € TTC, non prévus au marché,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** Mme le Maire à signer les avenants cités ci-dessus ainsi que tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire  
 Catherine DECUYPER

Le Maire  
 Catherine DECUYPER

